

La Javie

Faisait partie du diocèse et de la viguerie de Digne, aujourd'hui chef-lieu de canton. La commune couvre 3727 hectares. Le village est implanté à quelques 800 mètres d'altitude au confluent de la Bléone et de l'Arigeol. Une large plaine s'étale sur la rive droite de la Bléone, favorable aux cultures fruitières. Mais cet avantage est contrarié par les débordements de la rivière et des ravins qui descendent de la montagne au nord. Le territoire a eu une réelle importance durant l'Antiquité et le haut Moyen Age. Il est probable qu'il a été le chef-lieu de la tribu des Galitae durant la période protohistorique, mais surtout et cela avec certitude qu'il a été le chef-manse de l'Ager Caladius, possession de Saint-Victor à partir du début du VIII^e siècle. Le vocable Chaudol représente l'avatar de ses origines antiques et médiévales.

Au XI^e siècle, il existe deux communautés, celle de La Javie et celle de Chaudol. Cette dernière, qui réunit 26 feux en 1315, quelques 130 habitants, est jointe à la fin du XV^e siècle à celle de La Javie, mais va cependant constituer une paroisse à part entière. Une autre commune, Esclangon, sera réunie à La Javie, plus tardivement, en 1973.



Le territoire dépend, on l'a vu, de Saint-Victor et est le siège du prieuré. Mais le chapitre de Digne est également présent. Il possède des biens à La Roche des seigneurs de La Javie et à Chaudol. Ces biens sont confirmés en 1180 par le pape Alexandre III. Le castrum de Gavesa apparaît encore en 1252 et c'est à cette date que l'on constate un péage sur les troupeaux d'ovins provenant de la région de Seyne et sur les bois flottés qui descendent la Bléone. Le comte de Provence en perçoit la moitié et une part sur trois. Le capellanus de Gaveda est cité en 1351 et 1376. L'église est sous la titulature de Sainte Catherine selon l'évêque Le Tellier en 1683, sous celle de sainte Madeleine selon Achard avec comme patronne sainte Catherine. Pour Féraud, elle est dédiée à saint Jean-Baptiste et la fête patronale se fait à la sainte Madeleine, le 22 juillet. Aujourd'hui c'est Madeleine qui est la titulaire et Jean-Baptiste patron.

Chapelle Notre-Dame et la Roche des seigneurs

Si le prieuré de Saint-Victor devait se trouver quelque part dans le village actuel de La Javie, le castrum de Gaveda ou Gavesa est situé sur la colline qui domine le village, au confluent de la

Bléone et de l'Arigéol. En 1069, Arbert de Mison et sa femme Gisla font don à Saint-Victor de la moitié du castellum de Gaveda. Un château y est élevé ainsi qu'une église dédiée à Notre Dame. Achard, en 1788, reconnaît que l'on voit sur le sommet de la colline à laquelle le Village est adossé, les restes d'un Château que la tradition attribue aux Chevaliers du Temple. Féraud recopie textuellement, comme bien souvent, le texte de son prédécesseur : on voit sur le sommet de la colline à laquelle elle est adossée, les restes d'un château que la tradition attribue aux Chevaliers du Temple. Le castrum va être vite abandonné au profit de l'habitat dans la plaine, plus commode et l'église castrale va devenir une simple chapelle rurale. C'est sous ce titre qu'elle est citée en 1890, chapelle de la Sainte Vierge sur la colline Notre Dame, en mauvais état. En 1899, la chapelle rurale de Notre Dame, au-dessus de la Javie ; procession le 25 mars avec messe, vêpres et bénédiction des fruits de la terre. Aujourd'hui, le pèlerinage a lieu de lundi de Pâques.

212. Chapelle de la Visitation à la Bouisse

La Bouisse est composée de deux hameaux, Haute et Basse, auxquels il faut ajouter le hameau de la Bouze. Lors de l'affouagement de 1774 il y a deux maisons habitées au hameau de Bouze, et sept à celui de la Bouisse. Ce n'est qu'en 1890 que l'on apprend qu'il existe une chapelle rurale à la Bouisse avec un cimetière et qu'elle est en mauvais état. C'est l'enquête sur les lieux de culte en 1899 qui nous renseigne sur sa titulature, la Visitation et qu'elle est à 7 kilomètres du chef-lieu. On y célèbre la messe et les vêpres le 2 juillet et pour la fête de S. Roch. Aujourd'hui, il ne subsiste que deux oratoires dédiés à saint Marc et à saint Jean à la Bouisse Basse.

« Chaudol »

Au XI^e siècle, Chaudol fait partie du prieuré de Saint-Victor qui regroupe les églises de Chaudol, de La Javie et du Clucheret (commune de Beaujeu). Le siège du prieuré est à La Javie. C'est tout ce qui subsiste de l'immense domaine de l'Ager Caladius des VIII^e et IX^e siècles. Le prieuré, cella de Caudol ou Caldol, est cité en 1079 en même temps que celui du Clucheret. Mais on ne connaît pas sa titulature avant 1484 sous l'appellation locus de Chaudolo sive Sancta Columba. C'est sous ce titre de Sainte-Colombe que Chaudol est cité par la suite lors des affouagements de 1698 et de 1728 accompagné de La Javie. Le curé de La Javie est secondé par un vicaire qui dessert Chaudol et Le Clucheret et Achard ajoute : le Prieuré est conféré par le Chapitre noble de S. Victor de Marseille et le Prieur nomme à la Cure. Il précise que le dernier jour de l'année, dédié à Ste Colombe est consacré à la fête du hameau de Chaudol. Lors de la visite de l'évêque en 1683, Sainte-Colombe a toujours le titre d'église, mais au XIX^e siècle, elle est réduite à une simple chapelle rurale. En bon état encore aujourd'hui, elle est jointe au cimetière de la communauté.

SORTIES D'OCTOBRE 2015

(si la météo le permet)

TR : Trajet randonnée – TV : Trajet voiture

Bien lire les caractéristiques de la sortie, chacun doit juger sa propre capacité selon les difficultés mentionnées :

2 ★ durée entre 2 et 4 heures sportive),

moins de 900 mètres de dénivelée

3 ★ durée entre 4 et 5 heures

moins de 900 mètres de dénivelée

4 ★ plus de 5 heures (randonnée

moins de 900 mètres de dénivelée

5 ★ durée entre 2 et 4 heures

plus de 900 mètres de dénivelée

RANDONNEES	Date	Départ	Durée	Déniv.	Difficulté
Digne-les-bains – Rando des 3 Vallées - (Trajet rando 00 km).....(TV 000 km)	Samedi 3 Dim. 4		voir	program me	
Valavoire – Montagne de Jouère et la Croix de St-Jean (Trajet rando 10 km).....(TV 120 km)	Lundi 5	8 h 30	5 h	750 m	* *
Creisset – Journée repas grillades (voir secrétaire) (Trajet rando 10 km).....(TV 30 km)	Lundi 12	9 h	4 h	500 m	* *
La Javie-Chaudol – Le Chemin du Facteur (Trajet rando 15 km).....(TV 40 km)	Le 19	8 h 30	6 h	750 m	* * *
Draix – Le pas de l'Escayon, Col de la Cine et la Rouine (Trajet rando 16 km).....(TV 50 km)	Lundi 26	8 h 30	6 h	600 m	* *

Pour information : Tous les animateurs vous accompagnent dans les différentes balades à titre bénévole. Les randonnées proposées sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques ou autres.